

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, session 2026, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, au titre de l'année 2026, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Madame BERTHIER Sylvie, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Grenoble Alpes, Gière.

Madame BOWE Christelle, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur DAMONVILLE Cyril, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur OURY Jean-Philippe, professeur certifié et assimilé hors classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur MERLIN-FOREL Serge, assistant ingénieur, suppléant, Université Grenoble Alpes, Gières.

Pour le Président
et par délégation, le 12 mai 2026

La Directrice générale des services adjoints

Carole Kada